**Table de gestion intégrée des ressources et du territoire de la Gaspésie**

**Comité sur la voirie forestière**

**Compte-rendu de la rencontre du 5 septembre 2018 (9h10 à 12h)**

**MFFP, 195, boul Perron est, Caplan, G0C 1H0**

**Liste des invités**

**Comité de voirie forestière**

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Nom** | **Organisation** | **Secteur** | **Présence** |
| Chouinard, Daniel | MFFP | Ministère | **X** |
| Arbour, Gaston | MFFP | Ministère |  |
| Richard, Antoine | MFFP | Ministère | **X** |
| Mathieu, Morin | MFFP | Ministère |  |
| Desmeules, Pierre | MFFP | Ministère | **X** |
| Briand, Yves | Conseil de l'eau du Nord de la Gaspésie | Environnement | **X** |
| Cormier, Ronald | Association des pêcheurs sportifs de la rivière Bonaventure | Faune | **Jusqu’à 10h** |
| Gendreau, Patrick | SEPAQ | Faune | **X** |
| Babin, René | Coopérative forestière de la Gaspésie | Travaux sylvicoles | **X** |
| Desbiens, Jean-François | Cedrico | BGA |  |
| Leblanc, Martin | Temrex | BGA | **X** |
| Gray-Lehoux, Mathieu | Mi’gmawei Mawiomi Secretariat (MSS) | Autochtone |  |

**Intervenants externes**

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
|  |  |  |  |

Marianne Desrosiers, MRC de Bonaventure, coordonnatrice Comité de voirie forestière

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Point** | **Discussions** | **Décision / Recommandation** | **Responsabilité / Échéancier** |
| 1. **Ouverture de la rencontre** | Marianne ouvre la rencontre à 9h05 et souhaite la bienvenue à tous. | L’ordre du jour est adopté | S.O. |
| 1. **Lecture, suivi et adoption du compte-rendu des rencontres du 11 juin 2018** | Le compte-rendu est conforme et est adopté  **Suivi point 6 :** Un rapport sur l’évolution des chemins a été préparé par Antoine Richard et remis à Daniel Chouinard. Il sera acheminé également à Marianne et Daniel l’approuvera avant sa diffusion à la TGIRT. | Le compte-rendu du 11 juin est adopté | S.O. |
| 1. **Commentaires sur le plan d’action** | On devrait retrouver une description des objectifs en lien avec la solution proposée. Le tableau devrait reprendre les principaux éléments de la partie solution du plan de gestion afin qu’il puisse être autonome. On devrait retrouver les éléments stratégiques du plan de gestion.  Les colonnes « responsable, échéance, ressources, budget » devraient être retirées pour l’instant  Éventuellement, une colonne collaborateurs pourrait être ajoutée.  Une priorisation des objectifs devrait être effectuée, en se basant sur l’importance de l’objectif par rapport aux enjeux et l’urgence d’agir.  Il est possible que les participants à la TGIRT souhaitent modifier le libellé ce certaines actions afin qu’elles s’intègrent mieux au plan d’action et aux mandats de leurs organisations.  Une attention particulière devrait être portée afin que des liens puissent être établis entre les objectifs/actions proposées et les constats du colloque saumon et foresterie portant sur la voirie forestière. Toutefois, il demeure important de ne pas forcer cette intégration. Si les constats ne sont pas intégrés dans le plan d’action, il faudra se pencher sur les raisons pour lesquels ils ne l’ont pas été. Si le comité juge que des actions supplémentaires en lien avec les constats du colloque devraient être ajoutées, des modifications devront être apportées dans le plan de gestion pour assurer la cohérence de la démarche.  Utiliser le terme aire de répartition et non aire de fréquentation ou habitat.  Les actions qui sont déjà en cours devraient être identifiées.  Il devrait clairement être indiqué sur le document qu’il s’agit d’une proposition.  La mise en forme doit être améliorée. | Les membres du comité ont une période supplémentaire pour émettre leurs commentaires avant l’envoi à la TGIRT.  Marianne intègrera les commentaires puis enverra au comité la version à jour envoi l’envoi à la TGIRT | Jeudi le 13 septembre : révision du plan d’action par le comité  Jeudi le 18 : Marianne envoi la version à jour du plan d’action au comité  Jeudi le 20 : le plan est envoyé à la TGIRT. |
| 1. **Commentaires sur les rapports issus des bancs d’essai** | Beaucoup d’emphase a été mise sur les aspects techniques, alors que la partie sur les coûts, qui est cruciale n’est pas suffisamment étoffée.  La notion d’amortissement devrait être mise de l’avant et on devrait pouvoir comparer facilement la construction conventionnelle par rapport à une construction de courte durée, notamment pour l’utilisation d’une traverse amovible.  Il faudrait faire ressortir les conditions permettant d’assurer la rentabilité lors de l’utilisation d’une traverse amovible en tenant compte du nombre d’utilisations et de la taille et du type de traverses évités (ponceau, arche, déversoir).  Identifier les coûts récurrents et les coûts reliés à une première utilisation en banc d’essai (transport de Dolbeau-Mistassini, location, soudure de la plaque de fermeture)  La section sur le reboisement des chemins montre que les cibles seront difficilement atteintes en raison de la préparation de terrain (beaucoup de débris de coupes qui diminuent la quantité de microsites) et du type de plants mal adapté au substrat (des plants à racine nue aurait été préférables dans les sections rocheuses). Daniel Chouinard rappelle qu’initialement, il était prévu d’ensemencer les portions refermées.  L’ensemencement pourrait permettre l’atteinte des cibles dans les sections difficiles à reboiser. De plus, l’ensemencement pourrait permettre de diminuer les contraintes reliées à la sécurité des travailleurs qui n’auraient pas à transporter de plants dans des portions de terrain recouvertes de débris.  Dans certaines conditions, la régénération naturelle, provenant de semenciers à proximité ou même des débris de coupe pourrait s’avérer suffisante.  Par ailleurs, l’hypothèse que les débris de coupe peuvent constituer une barrière pour le déplacement des prédateurs semble intéressante et pourrait être approfondie.  Afin de valider cette hypothèse, il pourrait être intéressant d’ensemencer une section de chemin au Ruisseau-Isabelle et de laisser l’ensemencement naturel se faire pour l’autre section.  Pierre rappelle toutefois que dans l’aire de répartition du caribou, le reboisement en résineux et le dégagement sont nécessaires pour assurer une composition adéquate. | Marianne fera les modifications et enverra le rapport bonifié au comité  Marianne Desrosiers fera un suivi afin de clarifier les raisons pour lesquelles l’ensemencement a été écarté et pour vérifier la possibilité qu’un ensemencement soit effectué cet automne ou l’an prochain.  Marianne fera un suivi auprès de Rexforêt (traverse 30 pi) et de Temrex (traverse 18 pi) pour connaître l’utilisation des traverses achetées depuis un an. | 30 septembre 2018 |
| 1. **Présentation des documents à la prochaine TGIRT** | Le plan d’action devrait être partie intégrante du plan de gestion et devrait être présenté à même celui-ci sous forme d’annexe. La présence d’actions permettra de rendre plus concrètes les solutions proposées. Les actions pourront être modifiées ou annulées.  La TGIRT doit avoir le temps de valider le plan de gestion et se l’approprier. Ensuite il sera possible de faire les ajustements dans le plan d’action.  Suite à la présentation du plan de gestion les étapes suivantes sont à prévoir : (1) convenir des actions, ensuite (2) priorisation (3) échéances, priorités, livrables, responsables. Ces étapes pourront être faites par la TGIRT ou encore celle-ci pourra donner au comité le mandat de les réaliser.  Un sondage pourrait également être envoyé aux participants de la TGIRT pour effectuer une première étape de priorisation. La priorisation devrait se baser sur ce qui est le plus urgent et le plus faisable.  Les bancs d’essai pourraient être présentés par Martin Leblanc. | Demander à Martin s’il pourrait être présent à la prochaine TGIRT pour présenter les bancs d’essai. | Pour la prochaine TGIR |
| 1. **Bilan et suites du comité** | Le mandat du comité et sa composition pourraient évoluer pour assurer la mise en œuvre du plan de gestion.  La prise de note et la gestion de l’animation par la même personne n’est pas optimale, autant dans le cadre du comité que pour le travail en TGIRT.  Avec le lancement du nouveau programme, il est possible qu’une ressource vienne en appui à la coordination pour assurer un meilleur déroulement des rencontres.  Yves et Patrick indiquent que la participation aux rencontres à distance est difficile, d’autant plus que les discussions se font à bâton rompu. Il est souvent difficile d’entrer dans la discussion sans devoir couper la parole lors des échanges |  |  |
| 1. **Prochaine rencontre** | Après la prochaine TGIRT commune | Marianne enverra un doodle | Après la prochaine TGIRT |
| 1. **Fin de la rencontre** | La rencontre se termine à 12h | s.o | S.o |

Préparé par Marianne Desrosiers

11 septembre 2018